



Indemnisations assurances

Par **karine2803**, le **05/05/2016** à **15:23**

Bonjour,

Artisan, je me suis fait voler mon utilitaire en LLD ainsi que mon matériel aucun de ses éléments n'étaient en immobilisation .Mon assurance m'a remboursé mon matériel dans un premier temps et l'utilitaire a été remboursé à la société de crédit qui eux m'ont ensuite remboursé la différence.Comment doivent être notées ses indemnisations sur mon bilan comptable? ses indemnités viennent-elles en bénéfice de mon entreprise? suis-je imposable sur ses indemnités? je n'ai touché aucune indemnisation concernant la perte d'exploitation seulement le remboursement de mon utilitaire et de mon matériel. Merci de votre réponse.
Bien cordialement.